

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
-----  
QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE - DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE  
-----



Bail de droit commun - Mise à disposition des locaux du Centre d'Essai des Landes à PLUGUFFAN - Direction Régionale des douanes de Bretagne

N° DEC.2025.04.104.DFCP

**LA PRESIDENTE DE QUIMPER BRETAGNE OCCIDENTALE**

Vu l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 1 du conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 donnant délégation à madame la présidente de Quimper Bretagne Occidentale ;

Vu la demande de la Direction Régionale des douanes de mise à disposition des locaux du Centre d'Essais des Landes, situés route d'Audierne à PLUGUFFAN pour les besoins d'entraînement et de perfectionnement de son personnel pour une durée d'un an ;

Considérant qu'il convient de matérialiser cette mise à disposition par la signature d'une convention ;

Sur proposition du directeur général des services ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Une convention de mise à disposition sera conclue entre Quimper Bretagne Occidentale et la Direction régionale des douanes de Bretagne pour l'occupation des locaux du Centre d'Essais des Landes, situés route d'Audierne à PLUGUFFAN, propriété de Quimper Bretagne Occidentale.

**Article 2 :**

Cette convention prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2025 pour une durée d'un an.

**Article 3 :**

Compte tenu de la mission d'intérêt général de la Direction régionale des douanes, la présente mise à disposition est consentie à titre gratuit.

### **Article dernier : Exécution**

Monsieur le directeur général des services et le comptable public assignataire du Service de Gestion Comptable de Quimper sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision prise par délégation du conseil communautaire.

Fait à Quimper, le 14 avril 2025

La présidente,  
Isabelle ASSIH

#### **ACTE RENDU EXECUTOIRE**

Compte tenu de :

- la transmission au contrôle de légalité le : 28/04/2025  
(AR du 28/04/2025 ID: 029-200068120-20250414-DC1693H1-AR)
- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 06/05/2025

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*